la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 12
JUILLET 2026

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Plan canicule
Utilisation broyeur communal
Lutte contre le frelon asiatique
Bacs déchets alimentaires
Budget 2025
Elections municipales 2026
Sécurisation routière du village
SMICVAL

infos **travaux** p. 10
Travaux zone humide
Remplacement jeu au square
Installation de poubelles
Remplacement portillon école
Réfection placo à la Cure

vie de notre **village** p. 13
Cérémonie du 19 mars 1962
Matinée «Nettoyons la Nature»
Cérémonie du 8 mai
Repas des voisins à Coudart
100 ans madame SAS
Repas des voisins au Luc
Conseil municipal des enfants
Nicole, Maryse et Guillaume

Vie de nos **associations** p. 17
AFCL, ACIP, FCBL,
Happycuvin 33, Bibe Bayonnais
Les Fées du fil, Bayon s'bouge
Le Port de roque de Thau,
123 Soleil, AMBG, vivre les Livres
Les Riverains de la Corniche

Du côté de notre **école** p. 25
Livres en Citadelle
Chez Galinette
Le cycle de l'eau domestique
Les héros du quotidien
Le château de Cazeneuve









Infos pratiques

HORAIRES MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h

La Mairie sera fermée cet été :
Vendredi 31 juillet Après-midi
Du lundi 3 août au vendredi 17 août inclus
Vendredi 21 août, jeudi 27 et vendredi 28 août
Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr

Règlementation bruits de voisinage



Nous souhaitions rappeler que l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage stipule que :

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Aussi, **les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il est important de rappeler également que suite à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016, **l'incinération à l'air libre de déchets verts, cartons et plastiques est interdite** pour tous les particuliers.
Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. Il s'agit de l'herbe issue de la tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage et des épluchures.

Ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Il est possible d'en faire un compost individuel.

Les Maires ne sont plus autorisés à accorder des dérogations. Brûler ses déchets verts dans son jardin est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.

Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes.

La Mission locale

C'est quoi ?

La mission locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. C'est une association qui assure une mission de service public des jeunes.

Vous pourrez être aidé dans votre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi…

La mission locale c'est aussi :

Des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active. Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques…

Mission locale – Antenne de Blaye
17 Rue Saint Simon, 33390 Blaye Tel : 05 57 42 89 75
Mail : contact@mlhautegironde.org

Etat civil

Naissances : nous souhaitons la bienvenue à …

*** Émilio Michel Guy BÉNARD né le 21 août 2025**
*** Olivia Estelle Bénédicte CANTALEJO née le 14 novembre 2025**

Décès : nos sincères condoléances aux proches de …

*** MAGNEN Mireille Marie Adrienne décédée le 03 octobre 2025**
*** GAUSSET Micheline Huguette Renée décédée le 20 octobre 2025**
*** MARTIN Bernard décédé le 26 janvier 2026**
*** LAMBERT Robert décédé le 27 janvier 2026**
*** BLANC Jean André décédé le 11 février 2026**
*** DESCHAMPS Marie Rose décédée le 17 mai 2026**

Mariage : nos félicitations à…

*** GUILBAUD Mathieu et FLANDRE Laure le 02 août 2025**
*** HIRTH Alexandre et GRONDARD Maeva le 23 août 2025**
*** MONNET Éric et EL BOUKIDI Hayat le 16 mai 2026**
*** BLANCHET Christophe et FÉRAL Sandra le 27 juin 2026**

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Hervé Gayrard, Josette Blouin, Bruno Daguerre, Laure Begot, Vincent Hernandez, Marie-Fabienne Dupuy, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Hernandez, Ludovic Viroulaud, Julien Vachaumard, Virginie Bonneville, Tiphanie Leplatre, Stéphane Guilbaud, Christian Delplace, Sophie Bordelais *(secrétaire)*
• **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

Ce début d'été marque une nouvelle étape pour notre commune. Les échéances électorales qui ont rythmé ces derniers mois sont désormais derrière nous.

Sur notre commune, nous avons toujours privilégié le dialogue, la proximité et l'action concrète. Avec l'ensemble du Conseil municipal, nous poursuivons notre engagement au service de tous les habitants, dans un esprit de responsabilité et de rassemblement. Les dossiers ne manquent pas : entretien de notre patrimoine, amélioration du cadre de vie, soutien aux associations, accompagnement de nos aînés, maintien des écoles, urbanisation modérée, et préparation des projets qui construiront l'avenir de notre territoire.

À ce titre, je me réjouis de constater que la prochaine rentrée scolaire s'annonce sous de bons auspices. Notre école accueillera en effet 14 élèves en petite section et 13 élèves en moyenne section, des effectifs particulièrement encourageants qui témoignent de l'attractivité de notre commune et de la confiance que les familles accordent à notre école. Cette dynamique est une excellente nouvelle pour l'avenir de Bayon-sur-Gironde.

Je souhaite également avoir une pensée particulière pour nos viticulteurs, qui traversent une période difficile. L'arrachage de nombreuses parcelles de vignes, conséquence d'une crise profonde qui touche l'ensemble de notre territoire viticole, représente bien plus qu'une évolution économique : il marque aussi une transformation importante de nos paysages, de notre identité locale et du travail de générations d'hommes et de femmes attachés à leur terre. Au nom du Conseil municipal, je tiens à leur exprimer tout notre soutien et notre solidarité. Nous restons attentifs à leurs préoccupations. Leur engagement a largement contribué à façonner l'histoire et le caractère de notre commune, et mérite aujourd'hui toute notre reconnaissance.

Parmi les projets en cours figure également un important programme de sécurisation de nos voies communales. La sécurité des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons, constitue une préoccupation majeure de l'équipe municipale au vu des retours de nombreux habitants de la commune. Les aménagements qui vous sont présentés dans cette Gazette n'ont pas vocation à contraindre ou à gêner les habitants dans leurs déplacements quotidiens. Ils répondent avant tout à une attente forte en matière de sécurité et visent à réduire les vitesses excessives constatées sur certains axes principaux de la commune. **L'objectif est simple : inciter chacun à adopter une vitesse adaptée à la traversée de notre village. Ces aménagements permettront de rendre nos routes plus sûres tout en préservant la qualité de vie qui fait l'identité de Bayon-sur-Gironde.**

Je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre village : les bénévoles, les associations, les agents communaux, les élus ainsi que l'ensemble des habitants qui, par leur implication quotidienne, participent à la vitalité de Bayon.

L'été est aussi la saison des retrouvailles et de la convivialité. Les semaines à venir seront ponctuées de nombreux rendez-vous festifs organisés par nos associations, et notamment par l'AFCL, dont l'engagement permet de proposer des animations appréciées de tous.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la fin du mois de juillet pour notre traditionnelle fête locale. J'aurai également le plaisir de vous retrouver le samedi 25 juillet au soir pour notre traditionnel repas animé, un moment toujours très attendu qui permet à chacun de se retrouver, d'échanger et de partager un agréable moment de convivialité dans un esprit de fraternité et de proximité qui caractérise si bien notre commune.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite un très bel été, de bonnes vacances pour celles et ceux qui pourront en profiter, et une excellente lecture de cette première Gazette.

Avec toute ma considération,

Le Maire,

hervé Gayrand

Pour nous contacter :
Mairie de BAYON SUR GIRONDE au **05.57.64.84.11**
En cas de malaise : **15** Consultez la carte de vigilance :
www.sante.gouv.fr/canicule

PLAN CANICULE

Comme chaque année, la Mairie renouvelle son plan canicule.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur le registre « Canicule » en contactant la mairie afin d'être enregistré dans la liste des personnes vulnérables.

Sont concernés par la démarche :

- les personnes âgées (65 ans et plus)
- les personnes handicapées
- les personnes dépendantes
- les femmes enceintes
- les enfants
- les travailleurs



Quelques recommandations à suivre en cas de forte chaleur pour toutes personnes :

- Lors de forte chaleur, agissez tous les jours, restez en contact régulier avec votre famille, voisins (ne restez pas isolé)
- Mouillez votre peau plusieurs fois par jour tout en assurant une ventilation légère
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Rester dans un lieu frais
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur
- Mangez des produits frais et bons pour la santé (fruits, légumes, pain, soupe …)
- Buvez 1.5L d'eau par jour, évitez de consommer de l'alcool

Vincent HERNANDEZ

Utilisation du Broyeur communal

Nous constatons un énorme succès dans ce nouveau service que nous avons décidé de proposer aux habitants de la commune. Nous sommes maintenant victimes de ce succès et c'est pourquoi, afin de permettre à un maximum d'habitants de bénéficier de ce dispositif, l'utilisation du broyeur sera strictement limitée à **une journée par habitant et par an**.



Cette règle vise à :

- garantir l'équité d'accès au service à tous
- éviter les réservations excessives
- assurer une rotation équitable entre les usagers
- optimiser l'organisation du planning communal pour nos agents

Toute demande supplémentaire pourra être étudiée uniquement en fonction des disponibilités restantes.

Les modalités de réservation restent inchangées, elles se font directement sur réservation auprès du secrétariat de mairie.

Un agent communal sera présent pour gérer l'utilisation et assurer le bon déroulement de l'opération le jour J.

Ce service communal contribue activement à la réduction des déchets verts et encourage leur valorisation au jardin. Le broyat obtenu reste sur le site de broyage et peut être utilisé comme paillage naturel, limitant ainsi l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes.

Vincent HERNANDEZ

Lutte contre le frelon asiatique – Pose de pièges !



Face à la présence croissante du frelon asiatique, la commune renforce son action de prévention et de lutte en organisant la distribution de pièges aux habitants volontaires. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de protection de la biodiversité et de soutien aux pollinisateurs, notamment les abeilles.

Pour rappel, le frelon asiatique est une espèce invasive particulièrement préoccupante. Il s'attaque aux abeilles domestiques, perturbe les ruches et fragilise les activités apicoles. Sa prolifération peut également représenter une gêne pour les habitants lorsqu'il installe ses nids à proximité des habitations.

La lutte contre cette espèce nécessite une action coordonnée et régulière à l'échelle locale.

Dans ce cadre, la commune met en place une opération de prévention en distribuant **des kits de pièges sélectifs avec le produit, l'appât**.

Les pièges doivent être installés à des endroits stratégiques, généralement à proximité des zones à risque comme les jardins, vergers ou points d'eau. Il est recommandé de les poser au début du printemps, période où les reines fondatrices sortent d'hibernation.

Les habitants sont invités à :

- vérifier régulièrement les pièges
- respecter les consignes de sécurité
- éviter de capturer d'autres insectes utiles
- signaler la présence éventuelle de nids à la mairie.

La lutte contre le frelon asiatique repose sur la participation de tous. L'implication des habitants permet d'augmenter l'efficacité du dispositif et de limiter la propagation de l'espèce sur le territoire.

Cette action complète les interventions professionnelles de destruction des nids lorsqu'ils sont repérés.

Vincent HERNANDEZ

Installation de bac pour déchets alimentaires.





Depuis le mois de mai, certains les auront déjà peut-être remarqués, deux bacs de récupération pour les déchets alimentaires ont été installés sur la commune. Le premier se situe au niveau de la place du port à la Reuille et le second au niveau des bacs de recyclage du verre juste à côté du stade de foot.

Ces bacs sont destinés à alléger le contenu de vos poubelles marrons et permettent de recycler davantage les déchets alimentaires.

Une communication a déjà été réalisée, par la distribution dans les boites aux lettres d'un petit flyer explicatif courant mai.

Le SMICVAL, à l'initiative de cette démarche, a mis à disposition des bio-seaux, accompagnés de sacs kraft à venir chercher en Mairie. Ces bio-seaux vous permettront de collecter vos restes alimentaires et de les apporter ensuite dans ces deux bornes spécifiques.

Pour toute question ou complément d'information, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou directement le SMICVAL.

Vincent HERNANDEZ

Budget Primitif 2026

La Section de Fonctionnement

Résultat de Fonctionnement de l'année 2025

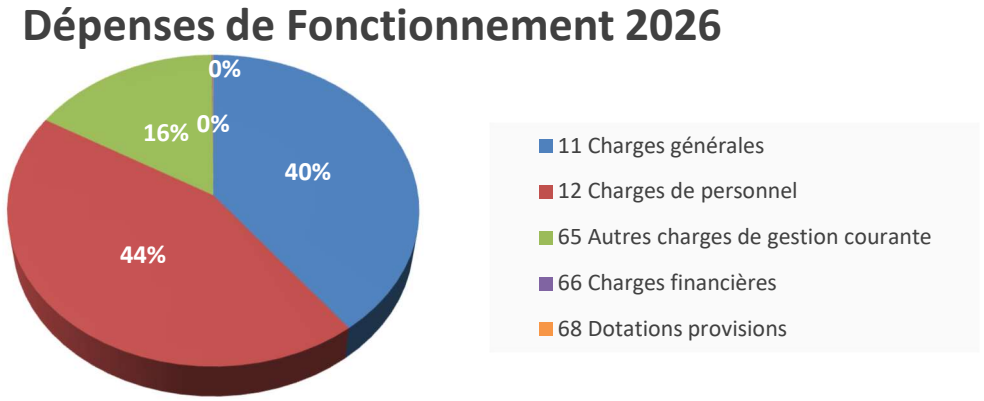
Recettes de fonctionnement	732 524.73€
Dépenses de fonctionnement	618 759.74€
Résultat de l'année 2025	**113 764.99€**
Excédent reporté en 2024	+ 902 362.14€
Excédent global de fonctionnement	1 016 127.13€

Dépenses de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Elle est constituée des frais liés à la consommation énergétique des bâtiments communaux, leur entretien, les frais de salaire du personnel communal, l'achat de fournitures et produits divers, les prestations effectuées par des services extérieurs (instruction urbanisme…), les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...

Les dépenses de fonctionnement au Budget Primitif 2026 s'élèvent à **1 478 310,69€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2026	
011	**Charges générales**	254 800.00€	**296 400.00€**	39.57%
60	*Achats divers, énergies…*	*86 900.00€*	*82 750.00€*	
61	*Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)*	*101 700.00€*	*128 000.00€*	
62	*Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie…)*	*65 650.00€*	*54 650,00€*	
63	*Impôts Taxes*	*550.00€*	*1 000.00€*	
012	**Charges de personnel**	363 100.00€	**329 500.00€**	43.99%
65	**Autres Charges de gestion courante**	113 868.15€	**122 165.99€**	16.31%
66	**Charges financières**	757.71€	**505.14€**	0.07%
67	**Charges spécifiques**	1 000.00€	**0.00€**	0.00%
68	**Dotations provisions**	200.00€	**500.00€**	0.07%
042	**Opération d'ordre transfert entre section**	0.00€	**0.00€**	0.00%
Total		704 949.30€	749 071.13€€	100.00%
023	*Virement section investissement*	*743 569.28€*	***729 239.56€***	
Total des Dépenses		1 477 295.14€	**1 478 310.69€**	

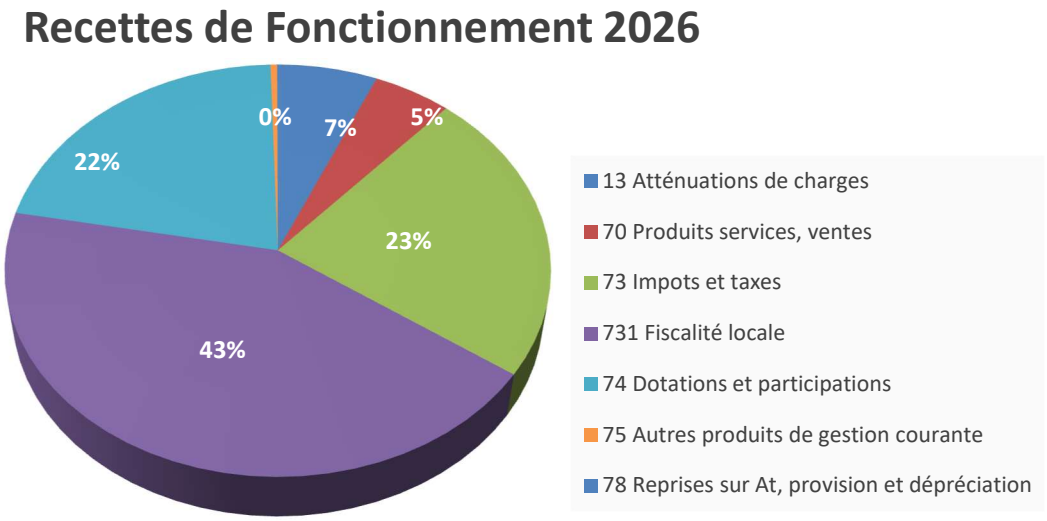


Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, concession funéraire…), aux impôts, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2026 s'élèvent à **1 478 310.69€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2026	
013	**Atténuations de charges**	32 500.00€	**30 000.00€**	6.49%
70	**Produits services, domaine et ventes div.**	22 500.00€	**23 500.00€**	5.08%
73	**Impôts et taxes (sauf 731)**	200 500.00€	**107 000.00€**	23.15%
731	**Fiscalité locale**	200 00.00€	**200 000.00€**	43.27%
74	**Dotations et participations**	118 810.00€	**99 500.00€**	21.53%
75	**Autres produits de gestion courante**	500.00€	**2 000.00€**	0.43%
76	**Produits financiers**	0.00€	**0.00€**	0.00%
77	**Produits exceptionnels**	0.00€	**0.00€**	0.00%
78	**Reprises sur At dépréciation et provision**	123.00€	**183.56€**	0.04%
042	**Opération d'ordre transfert entre section**	0.00€	**0.00€**	0.00%
Total		574 933.00€	462 183.56€	100.00%
002	*Excédent de fonctionnement reporté*	*902 362.14€*	*1 016 127.13€*	
Total des Recettes		1 477 295.14€	**1 478 310.69€**	



La Section d'Investissement

Résultat d'Investissement de l'année 2025

Recettes d'investissement	158 429.90€
Dépenses d'investissement	- 139 020.03€
Résultat de l'année 2025	**+ 19 409.87€**
Excédent reporté en 2024	+ 39 777.28€
Excédent global d'investissement	59 187.15€

Dépenses d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme (achat immobilier, travaux sur les bâtiments communaux, acquisition d'un véhicule...).

Les dépenses d'investissement au Budget Primitif 2026 s'élèvent à **798 426.71€**

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	
13	**Prévention des inondations** *Ruisseau du Gourrou – Zone humide*	20 000€	2.50%
14	**Falaise « Route de la Reuille »** *Etude et travaux*	75 000€	9.39%
15	**Lavoirs et fontaines** *Travaux de réfection*	20 000€	2.50%
16	**Voirie** *Sécurisation de la RD669 et réfection voirie, embellissement du Bourg, panneau affichage électronique*	205 000€	25.68%
17	**Ecole** *Matériel informatique, rénovation de la cour, matériel de bureau, etc....*	50 000€	6.26%
19	**Terrain de Coudart A 1055** *Etude et travaux d'aménagement*	45 000€	5.64%
21	**Terrains devant la Résidence Rousset** *Plantation d'arbres pour le verger communal*	10 000€	1.25%
29	**Mairie** *Réfection des pierres sur la façade, matériel informatique*	40 000€	5.01%
30	**Square** *Parcours de Santé et jeux*	40 000€	5.01%
31	**Eglise** *Eclairage et rénovation de pierres*	90 000€	11.27%
32	**Eclairage Public** *ajout de lampadaires*	15 000€	1.88%
33	**Cimetière** *Réfection ossuaire et rénovation chapelle.*	15 000€	1.88%
46	**Borne Incendie** *Bornes et bâches*	50 000€	6.26%
47	**Acquisition Foncière**	55 000€	6.89%
48	**Salle Polyvalente** *Faux plafond ...*	20 000€	2.50%
Sans op.	*Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / Véhicule pour le service technique / brise vue bâche incendie*	42 000€	5.26%
Total		**792 000€**	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	0.80%
Total des Dépenses d'investissement		**798 426.71€**	100.00%
Opérations d'ordre		*0.00€*	
Total des Dépenses		**798 426.71€**	

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement au Budget Primitif 2026 s'élèvent à **798 426.71€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**10 000.00€**	100.00%
10222	*FCTVA*	*10 000.00€*	
10226	*Taxe d'Aménagement*	*0.00€*	
1068	**Excédents de fonctionnement**	**0.00€**	0.00%
13	**Subventions d'investissement**	**0.00€**	0.00%
1321	*Etat (Fond Barnier)*	*0.00€*	
1323	*Département*	*0.00€*	
040	**Opération d'ordre transfert entre section**	**0.00€**	0.00%
Total		**10 000.00€**	100.00%
021	*Virement de la section de fonctionnement*	***729 239.56€***	
001	*Solde d'exécutif positif reporté de 2025*	*59 187.15€*	
Total des Recettes		**798 426,71€**	

Municipales 15 mars 2026 : merci pour votre confiance !

Le dimanche 15 mars dernier, les électrices et les électeurs de Bayon-sur-Gironde se sont prononcés pour renouveler le conseil municipal. La liste « Bayon à l'unisson » a été élue dès le premier tour avec 327 suffrages exprimés, permettant l'élection des 15 conseillers municipaux qui composent l'équipe municipale pour le mandat 2026-2032. La participation s'est établie à 62,25 %, témoignant de l'attachement des Bayonnaises et des Bayonnais à la vie démocratique de notre commune.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à remercier sincèrement les habitants qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir citoyen. Cette confiance renouvelée nous honore et nous engage.

Cette élection marque l'ouverture d'un nouveau mandat que nous abordons avec la même détermination, la même proximité et le même esprit de service au bénéfice de tous les habitants. Les années à venir seront importantes pour notre commune. Nous poursuivrons les projets engagés tout en préparant l'avenir, avec pour objectif de préserver la qualité de vie qui fait la richesse de Bayon-sur-Gironde, améliorer les services rendus à la population, soutenir nos associations, entretenir notre patrimoine et préparer l'avenir de Bayon-sur-Gironde.

Fidèles à notre démarche, nous continuerons à travailler dans un esprit d'écoute, de dialogue et de transparence. Les défis qui nous attendent nécessiteront l'implication de tous. Ensemble, avec les habitants, les associations, les partenaires institutionnels, nous continuerons à faire vivre et progresser notre village.

Le nouveau Conseil municipal est composé de :


Hervé GAYRARD


Marie Fabienne DUPUY


Laure BEGOT


Josette BLOUIN


Virginie BONNEVILLE


Tiphanie LEPLATRE


Christian DELPLACE


Mylène HERNANDEZ


Vincent HERNANDEZ


Bruno DAGUERRE


Ludovic VIROULAUD


Olivier GUERRERO


Joëlle LUSSEAU


Stéphane GUILBAUD


Julien VACHAUMARD

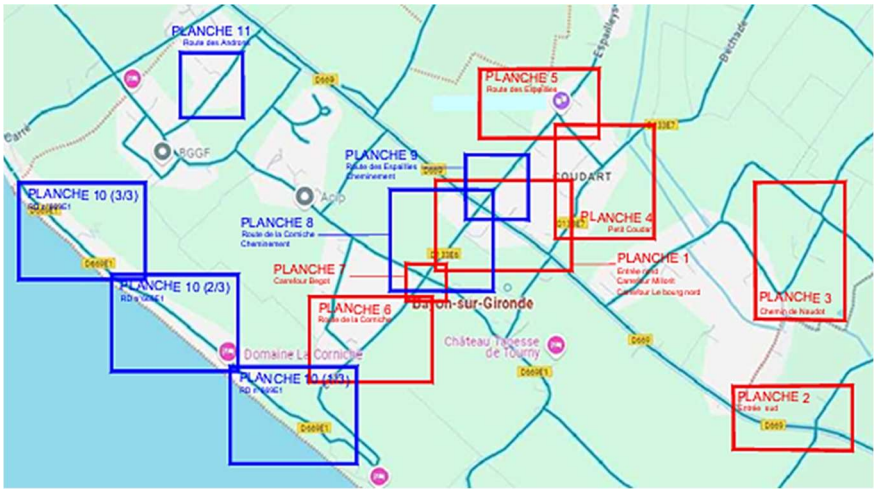
Lors de sa séance d'installation, le Conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des 4 adjoints. Ont été élus :

- Hervé GAYRARD, Maire ;
- Vincent HERNANDEZ, Premier adjoint ;
- Laure BEGOT, Deuxième adjointe ;
- Bruno DAGUERRE, Troisième adjoint ;
- Josette BLOUIN, Quatrième adjointe.

Au nom du Conseil municipal, je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et vous assure de notre entière mobilisation au service de Bayon-sur-Gironde.

Hervé GAYRARD

Aménagements sécuritaires du village



Nous vous avions présenté le projet de sécurisation du village lors du dernier numéro de notre gazette municipale. Comme vous le savez, la commune de Bayon est traversée par la **Route Départementale n°669** reliant Blaye à Bourg sur Gironde. Notre commune est délimitée par des panneaux d'agglomération limitant la **vitesse à 50 km/h**. La largeur de chaussée est de 6.00 ml minimum, ce qui n'incite pas les automobilistes à ralentir. Cette route départementale est longée par des habitations ou des champs mais nécessite un aménagement sécuritaire. Il s'agira également de répondre aux différents retours sur la vitesse excessive constatée sur les portions transversales de la commune, comme la route de Espaliers, route de coudart, Nodot, Plisseau et la Reuille. Vous trouverez sur le plan ci-dessus toutes les zones où il y aura un projet pour la sécurité routière.

PROJET DE LA COMMUNE

- **Planches 1 et 2, Entrées et sorties d'agglomération sur la RD n°669**

Sur la Route Départementale n°669, le panneau d'entrée d'agglomération situé au sud sera déplacé juste après le carrefour du Chemin de Talbot. Les entrées d'agglomération seront aménagées avec des bordures T2 en bord de chaussée ainsi que des bandes de peinture résine sur toute la largeur de la chaussée sur une longueur de 10m. Afin d'accentuer le passage en agglomération au nord, des haies basses seront ajoutées, de part et d'autre de la chaussée, le long des bordures T2. Il sera ajouté deux feux récompenses dans le sens Blaye → Bourg et un feu récompense dans le sens Bourg → Blaye.

- **Planche 3 - Ecluse double au chemin de Naudot**

Afin de réduire la vitesse sur le Chemin de Naudot, une écluse double sera réalisée sur ce chemin communal.

- **Planche 4 - Ecluse simple sur la RD n°133E7**

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°133E7, une écluse simple, avec rétrécissement axial, sera réalisée avant le carrefour avec le chemin de Malbec.

- **Planche 5 - Ecluses doubles et entrée d'agglomération sur la RD n°133E6**

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°133E6 au niveau des Espaliers, deux écluses doubles seront réalisées autour du carrefour avec le chemin de Malbec. Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération seront déplacés pour prendre en compte toutes les constructions du bourg.

- **Planches 6 et 7 – Feu récompense et miroir sur la RD n°669E1**

Afin de réduire la vitesse sur la Route Départementale n°669E1, un feu tricolore récompense sera positionné juste après le carrefour en allant sur la Reuille. Un miroir sera également ajouté dans le carrefour afin d'améliorer la visibilité des gens souhaitant sortir du chemin Moulin Deschamps et traverser le carrefour.

- **Planche 8 et 9 – cheminements doux réalisés le long de la route entre la Croix de Millorit et le square ainsi que du carrefour en allant le long de la route des Espaliers.**

- **Planche 10 - Réduction de vitesse sur la RD n°669E1**

En contre-bas du bourg, sur la Route Départementale n°669E1, route de la Reuille, la vitesse sera abaissée à 30 Km/h à l'aide des panneaux réglementaires. Ils seront doublés par un marquage au sol de cette limitation à 30 Km/h. Des panneaux pédagogiques seront également ajoutés pour demander aux automobilistes de faire attention aux piétons et aux cyclistes.

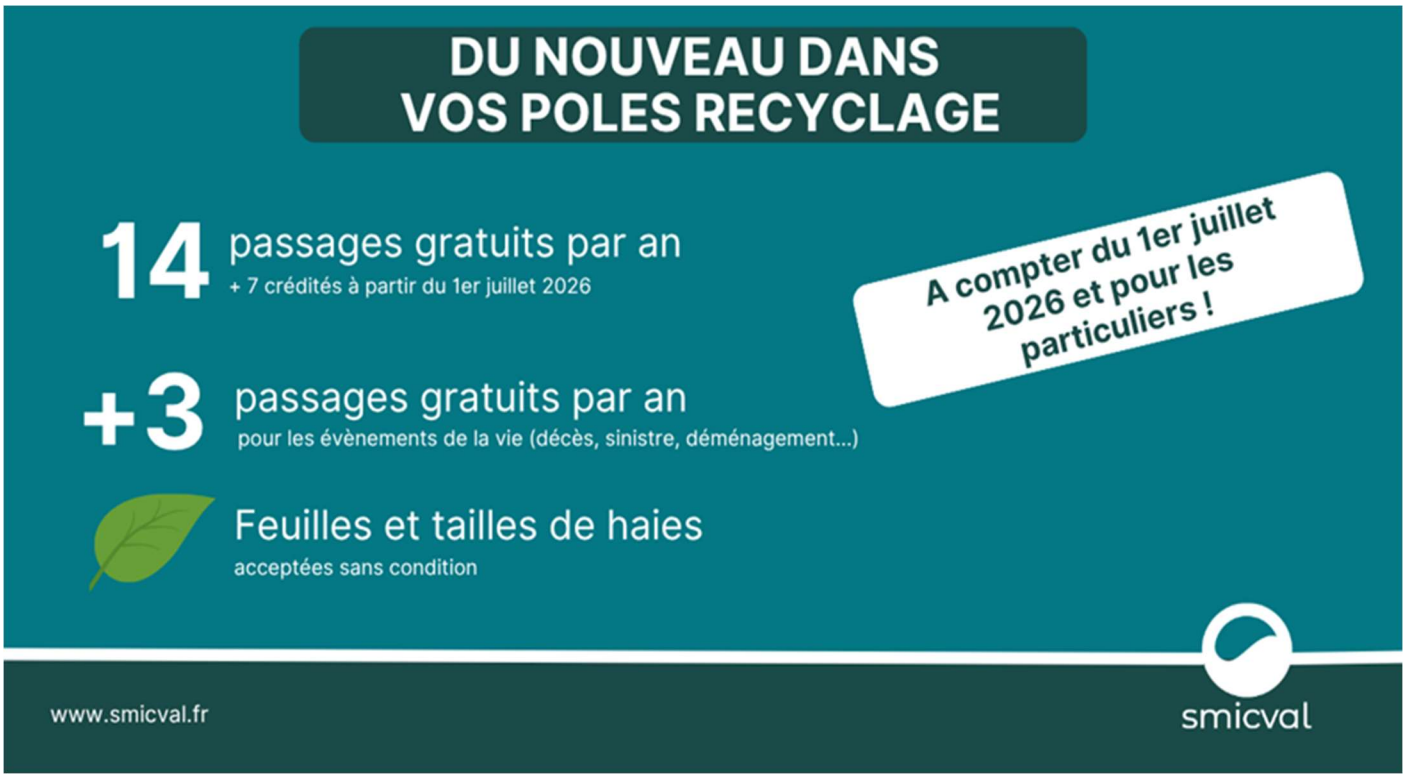
- **Planche 11 - Réduction de vitesse sur le chemin des Androns**

Le marquage de la limitation à 30 Km/h sera réalisé sur le chemin des Androns. Un dos d'âne en enrobé sera également réalisé afin de freiner la vitesse sur cette portion de chemin.

Le coût global du projet de sécurisation du village est estimé à **179 323 € TTC.**

Vincent Hernandez

SMICVAL : nouvelle gouvernance et de nouvelles orientations



À la suite des élections municipales de 2026, la recomposition de la gouvernance du SMICVAL a conduit à une réorientation de la politique de gestion des déchets sur notre territoire.

La nouvelle équipe issue des élections a décidé de mettre fin à la réforme du « Néo-SMICVAL » engagée lors du précédent mandat, avec la volonté de proposer une organisation du service davantage en phase avec les attentes des habitants et des communes membres.

Plusieurs décisions importantes ont ainsi été arrêtées :

- Chaque commune conserve son autonomie dans l'organisation du service, avec la possibilité de maintenir la collecte en porte-à-porte, les points d'apport volontaire (PAV) ou une organisation mixte associant ces deux dispositifs ;
- Le nombre de passages autorisés en déchèterie pour les particuliers passe de 7 à 14 passages par an, afin d'offrir davantage de souplesse aux usagers ;
- Le SMICVAL a confirmé qu'il ne s'engagerait pas dans la mise en place d'une redevance incitative ;
- Les modalités de collecte évolueront prochainement, avec une collecte des bacs jaunes désormais effectuée toutes les trois semaines, tandis que les bacs marrons seront collectés toutes les deux semaines.

Ces évolutions ne doivent toutefois pas nous faire oublier l'essentiel : chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la réduction des déchets destinés à l'enfouissement. **Nous devons poursuivre avec assiduité nos efforts de tri afin de diminuer les tonnages enfouis, préserver notre environnement et maîtriser les coûts du service public.**

Nous invitons ainsi les habitants à déposer leurs restes alimentaires dans les bacs de collecte dédiés déjà installés sur la commune : l'un est situé à proximité du stade, le second sur la place du Port. Afin de favoriser encore davantage cette démarche vertueuse, deux nouveaux points de collecte seront prochainement installés.

En poursuivant collectivement ces bonnes pratiques, nous contribuerons à améliorer la valorisation de nos déchets, à réduire les volumes destinés à l'enfouissement et à préserver durablement notre cadre de vie pour les générations futures.

Hervé GAYRARD

Amélioration des accès dans la zone humide et au lavoir

Afin de faciliter l'entretien de la zone humide et de préserver l'accès au lavoir, la commune a récemment réalisé plusieurs travaux d'aménagement sur ce secteur. Il a fallu également reprendre les fossés qui avaient été endommagés suite aux premières fortes pluies de cet hiver.





- ***Le fossé central a été repris et approfondi afin d'améliorer le drainage vers la zone humide et de favoriser un meilleur écoulement des eaux ainsi que l'écoulement du lavoir vers le fossé central.***

- **Des enrochements ont été mis en place à la sortie des écoulements provenant du versant des vignes de Falfas afin de stabiliser les berges et de mieux canaliser les eaux de ruissellement.**







- Enfin, les accès ont été réaménagés sur l'ensemble du site afin de permettre aux agents communaux d'intervenir plus facilement avec les engins d'entretien. Ces aménagements faciliteront les opérations de tonte et contribueront au maintien en bon état de cet espace naturel remarquable.

Par ces travaux, la municipalité poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine communal, de la valorisation du lavoir et de l'entretien durable de nos espaces naturels.

Le coût total des travaux s'élève à 5 593.17€ TTC.

Hervé GAYRARD

Un Nouveau jeu dans le parc !



Une nouvelle structure toboggan a été installée au printemps pour remplacer la précédente qui était abîmée.

Le choix de ce jeu a été discuté et validé en conseil municipal des enfants. Merci encore aux jeunes élus pour leur enthousiasme et leur investissement.

Le square fait maintenant peau neuve avec ce nouvel élément !

Nous souhaitions également vous alerter sur les récentes incivilités et dégradations que nous avons constaté dans ce square.

Nous mettons un point d'honneur à améliorer cet espace, diversifier les jeux pour le plus grand nombre et avons très récemment apporté un complément de tables, bancs afin que cet espace puisse devenir un vrai point de rencontre pour les grands et les plus petits. Nous resterons très vigilants à l'avenir sur ces actes irrespectueux.







Laure BEGOT

De nouvelles poubelles de ville pour les espaces publics



Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la propreté urbaine, nous avons décidé de commander de nouvelles poubelles de ville. Ces équipements seront prochainement installés dans plusieurs sites très fréquentés afin de renforcer la gestion des déchets et de faciliter les gestes de tri au quotidien.

Les premières installations concerneront trois secteurs identifiés comme prioritaires :

- le Square, lieu de détente apprécié des familles et surtout des enfants !
- le Port, particulièrement fréquenté en période touristique.
- la Pointe des Blagueurs, site apprécié pour son exceptionnel point de vue.

Ces emplacements ont été choisis en raison de leur fréquentation régulière et de la nécessité de renforcer les équipements de propreté. Ces derniers viendront également remplacer les poubelles abimées ou cassées qui avaient été installées il y a plusieurs années maintenant, notamment dans le square.

Au-delà de l'aspect pratique, cette démarche vise également à encourager les bons comportements. La présence de poubelles en nombre suffisant contribue à réduire les déchets abandonnés dans l'espace public et à sensibiliser les habitants et visiteurs à la préservation de l'environnement. Cela viendra compléter nos actions déjà menées comme l'opération de ramassage des déchets sur les abords des routes de la commune avec la matinée « nettoyons la nature » !.

Vincent HERNANDEZ

Remplacement du portillon de l'école



Dans le cadre de la sécurisation des accès à l'école, le remplacement du portillon d'entrée sera prochainement réalisé afin de renforcer la sécurité des élèves, du personnel éducatif et des visiteurs.

L'ancien portillon présentait des signes d'usure et ne répondait plus pleinement aux exigences de sécurité et de fonctionnement. Le nouveau dispositif offre une meilleure fiabilité, un accès plus sécurisé ainsi qu'une conformité renforcée aux normes en vigueur.

Cette intervention s'inscrit dans la démarche de maintenance et d'amélioration continue des infrastructures

Le coût de ce remplacement s'élève à1 337.63€ TTC pose comprise.

Vincent HERNANDEZ

Réfection isolation et placo à l'étage de la Cure



Dans le cadre de l'amélioration des locaux, et suite aux dégâts que nous avons subi lors de la rénovation de la façade de la Cure, la rénovation de la petite salle associative à l'étage de la Cure a été pour nous une étape importante pour offrir un espace plus confortable, fonctionnel et économe en énergie à l'association des tréteaux de l'enfance qui occupe le lieu toute l'année.

Les travaux d'isolation et la pose de plaques de plâtre (placo) permettent de transformer cet espace ancien et peu performant en une salle agréable à vivre toute l'année.

Pose de plaques de plâtre (placo)

Une fois l'isolation installée, les murs ont été habillés avec des plaques de plâtre (plaques de placo). Cette étape est essentielle pour finaliser l'aménagement.

Les avantages du placo :

- surface propre et lisse, prête à peindre
- intégration facile des réseaux électriques (prises, éclairage)
- possibilité d'ajouter des finitions décoratives
- rapidité de mise en œuvre

Un gain de confort pour les usagers

Après ces travaux, la salle est devenue un espace :

- plus chaleureux en hiver
- plus frais en été, même si la salle n'est à ce jour pas climatisée
- moins bruyant
- plus accueillant pour les réunions et ateliers qu'organise l'association.

La réfection de l'isolation associée à la pose de placo a constitué pour nous un investissement essentiel qui nous a permis de moderniser la petite salle associative.

Au-delà de cette amélioration esthétique, les travaux ont apporté un véritable gain en confort et en performance énergétique, au service des membres et des activités de l'association.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 4 950€ TTC, réalisés par EURL TEXIER.



Vincent HERNANDEZ

Cérémonie du 19 mars 1962



Le 19 mars 1962 marque une date essentielle de l'histoire contemporaine française et algérienne. Ce jour correspond à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu prévu par les Accords d'Évian, signés la veille, le 18 mars 1962, mettant officiellement fin aux combats de la guerre d'Algérie.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 met un terme à plus de sept années de conflit. Il ouvre la voie à une nouvelle étape : celle de la transition vers l'indépendance de l'Algérie, proclamée le 5 juillet 1962.

La commémoration du 19 mars 1962 vise à rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires du conflit, sans distinction. Elle constitue également un moment de mémoire et de réflexion sur les conséquences humaines, sociales et politiques de la guerre d'Algérie.

Chaque année, notre commune se rassemble pour commémorer cette date du 19 mars. Il s'agit principalement de pouvoir transmettre la mémoire aux nouvelles générations. En présence du **Maire**, des **anciens combattants**, de représentants des **associations patriotiques**, d'élus locaux, de **porte-drapeaux**, et de plusieurs **habitants**, la cérémonie a débuté à 11h devant le monument aux morts. Après le traditionnel dépôt de gerbe, une **minute de silence** a été observée à la mémoire des victimes civiles et militaires de cette guerre, mais aussi des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette journée nous rappelle l'importance du dialogue, de la paix et de la reconnaissance des souffrances vécues par toutes les parties. Elle permet de ne pas oublier les événements de la guerre d'Algérie et de continuer à réfléchir aux valeurs de paix et de réconciliation.

Vincent HERNANDEZ

Matinée « Nettoyons la Nature »



Dans le cadre des actions en faveur de l'environnement, la mairie a organisé comme chaque année, avec la participation de l'association Bayon s'Bouge, une matinée sur l'opération « Nettoyons la nature ». Cette initiative vise à sensibiliser le public à la pollution des espaces naturels et à encourager les gestes écoresponsables à travers une action concrète de ramassage des déchets.

Tout au long de la matinée, les participants, bayonnaises et bayonnais avec les enfants, se sont retrouvés pour nettoyer différents secteurs de la commune. Nous étions divisés en plusieurs groupes, nous permettant ainsi d'amplifier notre champ d'action.

Munis de gants et de sacs nous avons ainsi pu collecter les déchets abandonnés et surtout redonner aux lieux un aspect propre et agréable. Cette action simple mais essentielle permet de rappeler l'importance du respect de l'environnement au quotidien. Au-delà du ramassage des déchets, cette opération a une forte dimension pédagogique. La matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et solidaire. Nous étions une trentaine à participer à cette action. Elle permet à chaque fois, de réunir des personnes de tous âges autour d'un même objectif, rendre nos espaces plus propres ! Ce ne sont pas moins d'une quinzaine de sacs poubelles qui ont ainsi pu être collectés.

Nous avons terminé la matinée par un verre de l'amitié offert par la municipalité, une récompense pour toutes celles et ceux qui ont donné du temps pour cette noble cause

Merci à tous les participants pour leur soutien et engagement pour que notre commune soit plus propre et pour dénoncer les actes d'incivilité envers nos espaces naturels !
Rendez-vous l'année prochaine !

Vincent HERNANDEZ

Cérémonie du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 est une journée nationale de mémoire en France. Elle rend hommage à la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette date symbolise la liberté retrouvée après plusieurs années de guerre, de souffrances et de résistance.



Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : le 8 mai 1945 correspond à la signature de la capitulation de l'Allemagne nazie, mettant fin aux combats sur le continent européen. Cette victoire marque un tournant majeur du XXe siècle et ouvre la voie à la reconstruction de la France et de l'Europe.

Cette commémoration est avant tout un moment de recueillement. Elle permet d'honorer la mémoire :

- Des soldats morts au combat
- Des résistants engagés dans la lutte contre l'occupation
- Des victimes civiles de la guerre et des persécutions

Elle rappelle également le sacrifice de toutes celles et ceux qui ont contribué à la libération du territoire.





Chaque année, notre commune commémore cette date du 8 mai afin de transmettre l'histoire aux nouvelles générations. Cette année, en présence des anciens combattants, des élus, des habitants de la commune ainsi que des enfants des écoles, la cérémonie a pris tout son sens. Après les lectures par les enfants de textes, de Louan pour un extrait du message du Général de Gaulle, Mr le Maire a déposé avec les enfants, une gerbe de fleurs. Nous avons ensuite observé une minute de silence avant l'écoute de l'hymne national.

Au-delà de l'hommage, cette journée invite à réfléchir aux valeurs fondamentales de paix, de liberté et de solidarité entre les peuples.

La commémoration du 8 mai 1945 reste essentielle pour entretenir le souvenir des conflits passés et rappeler l'importance de préserver la paix. Elle constitue un lien entre les générations et contribue à renforcer la conscience historique collective, surtout dans le contexte international particulièrement difficile aujourd'hui.

Nous avons terminé la cérémonie par un verre de l'amitié, offert par la municipalité aux personnes présentes.

Vincent HERNANDEZ

Repas des voisins à Coudart !



Vendredi 3 juillet , nous nous sommes rassemblés, les voisins du quartier de coudart, à l'occasion de notre repas des voisins ! Les maîtres mots, cette année encore, partage, convivialité et rires ! Nous étions 53 habitants, toutes générations confondues à nous retrouver ce vendredi soir vers 20H, chez Elena et Jean-Christophe nos hôtes depuis déjà une quinzaine d'années, pour partager un moment de rencontres, et de bonne humeur autour d'un apéritif et de grillades.

Comme chaque année, les tables ont été dressées à l'ombre des arbres, sous un plafond de guirlandes festives. Chacun avait apporté un plat à partager, formant un buffet aussi coloré que savoureux : chips, salades fraîches, quiches maison, fromages et desserts gourmands nous ont régalé les papilles.

L'ambiance musicale alliée aux lampions allumés, la soirée s'est prolongé jusque tard dans la nuit.

Ce rendez-vous, devenu incontournable, reflète l'esprit de solidarité et d'échange qui anime notre quartier tout au long de l'année. C'est l'occasion de mieux connaître ses voisins et de créer du lien dans une ambiance détendue et festive.

Un grand bravo aux organisateurs et à la Mairie pour le prêt des tables et des chaises. Merci à tous ceux qui étaient présents, pour faire vivre cet événement !!!!
Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine !!!

Vincent HERNANDEZ

Les 100 ans de Madame Sas, doyenne des Bayonnais !



C'est un événement rare et émouvant qui a été célébré ce 8 mai dernier : les 100 ans de Mme SAS, reconnue comme la doyenne des Bayonnais. Entourée de sa famille, enfant, petits -enfants et arrière-petits enfants, nous avons pu lui souhaiter son anniversaire.

Un siècle de vie et de souvenirs

Née le 7 mai 1926, à Neuvic, Marie-Louise a traversé un siècle d'histoire, marqué par une vie de labeur, en tant qu'ouvrière agricole dans un château de la commune. Madame Sas est toujours restée sur Bayon, elle s'y est installée et n'a plus quitté notre beau village.

De son enfance à aujourd'hui, elle a connu des périodes de guerre, de reconstruction, d'évolution des modes de vie et de transformation de la société.

Son parcours de vie témoigne d'une grande résilience et d'une remarquable longévité, faisant d'elle une figure respectée et appréciée, une gardienne de notre histoire commune bayonnaise !

Pour cette occasion exceptionnelle, la municipalité et les proches de Mme SAS se sont réunis afin de lui rendre hommage. Monsieur le Maire a pu lui lire le discours qui lui était dédié, un bouquet de fleurs en cadeau et un chèque de 100€ de la part de la MSA tout cela a rythmé cette après-midi fabuleuse. Les échanges ont permis de revenir sur ses souvenirs, ses expériences et les moments marquants de sa vie, dans une atmosphère conviviale et pleine de bienveillance.

Mme SAS incarne la mémoire vivante d'une époque révolue, rappelant l'importance de préserver les témoignages des aînés. Ces 100 ans constituent un moment fort pour notre village. Cette célébration met en lumière le respect et la reconnaissance dus à nos aînés, tout en rappelant la valeur inestimable de leur histoire et de leur vécu.

Vincent HERNANDEZ

Repas des voisins au Luc !



Le samedi 27 juin s'est tenu le repas des voisins du quartier du Luc.

La chaleur assommante n'aura pas empêché les participants de se réunir munis de salades salées et sucrées, et de partager un verre.

Elle aura toutefois eu raison de la prolongation de l'évènement dans l'après-midi…

Merci pour ce moment avec une vue imprenable sur notre bel estuaire de la part des habitants du Luc, et à l'année prochaine chez quelqu'un d'autre !

Mylène HERNANDEZ

Conseil municipal des enfants



Tous les deux ans un nouveau conseil municipal des enfants est élu.

En tout ce sont 8 élèves qui sont élus : 2 en CE1, 2 en CE2, 2 en CM1 et 2 en CM2. Le conseil municipal des enfants représente les élèves lors des commémorations ou événements comme la journée « nettoyons la nature ». Il participe aussi aux projets en lien avec les écoles de Bayon et de Saint Seurin de Bourg ainsi que ceux liés à l'aménagement de l'aire de jeux ou des structures sportives. La prochaine élection aura lieu en octobre prochain.

Laure BEGOT

Retraite de Nicole et Maryse, départ de maître Guillaume

La commune a salué le départ de Maître Guillaume, enseignant de la classe de CE1/CE2, qui rejoint le Midi après plusieurs années passées à Bayon-sur-Gironde. Apprécié pour son professionnalisme, sa bienveillance et son engagement auprès des élèves, il a marqué de nombreuses générations d'enfants et de familles.
Pour lui témoigner sa reconnaissance, le conseil municipal lui a offert un magnum de Bayon et une plante, en souvenir des années passées au sein de notre école. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur, de réussite et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de sa vie.

Départ à la retraite de Maryse Arnaud.

Après treize années au service de Bayon-sur-Gironde, Maryse a fait valoir ses droits à la retraite. Agent communal appréciée de tous, elle a exercé ses fonctions avec sérieux, discrétion et dévouement, aussi bien auprès des enfants de l'école que dans l'entretien des bâtiments communaux. Très attachée aux enfants et reconnue pour sa gentillesse et sa disponibilité, elle laisse le souvenir d'une personne profondément investie dans ses missions et dans la vie de notre commune. Le conseil municipal, ses collègues, les enseignants, les parents d'élèves et l'ensemble des habitants lui adressent leurs sincères remerciements pour ces années d'engagement au service de Bayon-sur-Gironde, ainsi que leurs vœux les plus chaleureux de courage, de sérénité et de rétablissement.

Nicole Renou prend une retraite bien méritée



Après quinze années consacrées aux enfants de Bayon-sur-Gironde, Nicole Renou commence une nouvelle étape de sa vie avec son départ à la retraite. Par sa douceur, sa bienveillance et sa disponibilité, elle a accompagné plusieurs générations d'enfants, de la garderie à la cantine, en passant par les temps de repos. Toujours attentive et à l'écoute, elle a su instaurer un climat de confiance apprécié des familles et de ses collègues. À travers son engagement quotidien, Nicole a marqué la vie de nombreux enfants et laissé le souvenir d'une présence rassurante et bienveillante au sein de l'école. La municipalité tient à la remercier chaleureusement pour ces quinze années de dévouement au service des familles bayonnaises et lui souhaite une retraite heureuse, sereine et riche en beaux projets.

Hervé GAYRARD

L'AFCL

Chères bayonnaises et chers bayonnais,

Depuis 24 ans, l'AFCL (Association des Festivités Culturelles et de Loisirs) de Bayon conçoit, planifie et organise des évènements festifs dans le village. Au fil des années, il est apparu nécessaire de concentrer les efforts de l'association sur deux évènements principaux, la Fête annuelle du village, qui se tient généralement au mois de juillet, et le Marché de Noël en hiver. Ce dernier ne sera plus organisé à partir de cette année. Seule restera donc la fête annuelle mais avec un programme étendu sur trois jours au lieu d'une seule journée. La raison de la disparition programmée du Marché de Noël tient à plusieurs facteurs dont le principal est la multiplication des évènements de ce type dans notre région depuis déjà plusieurs années. Le nombre de marchés a littéralement explosé depuis 10 ans et, disons-le clairement, la quantité de visiteurs ne suffit plus à justifier l'organisation d'un tel évènement dans notre commune. A cela s'ajoute la baisse continue du nombre de bénévoles disponibles pour organiser ces grands rendez-vous. Nous manquons de bras. Toutes les contributions sont les bienvenues aussi modestes soient-elles. S'impliquer au sein de l'AFCL c'est rendre service à la communauté mais aussi rencontrer des femmes et des hommes engagés et sympathiques tout en contribuant à améliorer le vivre ensemble dont on parle tellement aujourd'hui.



La Fête annuelle connaitra donc un nouveau développement cette année avec un programme sensiblement enrichi qui se déroulera sur trois jours.

Début des festivités le vendredi 24 juillet à 20h00 à la salle Polyvalente de Bayon pour un grand loto organisé par le club des aînés. Véritables experts dans l'organisation de ce type de soirée, nos aînés devraient, une fois de plus, faire le plein de participants pour un loto chaleureux et animé.

Le samedi 25 juillet, après la randonnée bayonnaise (départ de la Mairie à 9h30 avec dégustation au château Falfas), la fête se déroulera pour la troisième année



consécutive devant la salle polyvalente. Aménagée en place du village, c'est là que se tiendra notre sélection de food-truck, la buvette et les tables et bancs qui accueilleront les visiteurs. Ils pourront ainsi se restaurer et se désaltérer dans les meilleures conditions en attendant, le discours de Mr le Maire et le pot offert par la Mairie à 19 :00 et le tirage de la tombola, à 21h30. Clou de la soirée, le spectacle lumineux « Influx » illuminera la soirée à partir de 22h30. L'ambiance musicale, assurée par DJ Thibaud, accompagnera la soirée jusqu'à sa clôture, vers 2h00 du matin.

Le dimanche matin direction le stade municipal tout proche pour un grand vide-greniers estival à partir de 9h00 et jusqu'à 18h00. L'occasion de donner une seconde vie aux objets, livres, appareils, ou vêtements que vous n'utilisez plus et de financer quelques extras pendant les vacances. Réservation du vide grenier sur la page



Facebook de l'AFCL Bayon Sur Gironde ou Instagram @afclbayonsurgironde ou par téléphone au 0616148007 ou 0687064374.

Nous vous espérons nombreux à la fête annuelle de notre beau village. Nous avions enregistré un record de participants en 2025. Nul doute qu'avec ce nouveau format étendu sur trois jours, nous battrons allégrement ce record !

Stéphane GUILBAUD,
Secrétaire

AFCL
Le plaisir d'être ensemble

ACIP la force du collectif pour le retour à l'emploi



ACIP est une association de 40 bénévoles en retraite ou en activité, reconnue comme organisme d'intérêt général.
Acip est membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites

Méthode ACIP :

Son intervention prend la forme de conseils ou de préparation/simulation d'entretien d'embauche. Ces interventions se font dans le cadre d'une convention de parrainage signée entre le filleul et son parrain ou marraine pour une durée de 6 mois. Durant ce temps, le bénéficiaire de la convention a accès à une série d'ateliers spécifiquement conçus pour faciliter le retour à l'emploi. Ceci s'ajoute aux conseils prodigués par les parrains ou marraines, des bénévoles dont l'expérience professionnelle reconnue permet au filleul de disposer d'un avis extérieur souvent bien utile pour affuter son projet. En 2026 l'équipe de bénévoles ACIP se compose de 46 membres. Le nombre de parrainages signés se monte à 393. Cette équipe soudée et compétente a réalisé 1775 entretiens individuels et organisés quelques 381 ateliers collectifs. Toutes ces mesures sont bien entendu gratuites pour les bénéficiaires de convention de parrainage.

Sous quelles formes :

-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et à la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé, adapté à votre projet, à votre rythme, et ce, jusqu'à la réussite



Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP.

Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip-33@netcourrier.com



Yves PIODA
Président d'ACIP

FCBL

Une nouvelle saison s'achève pour le FCBL et cette année aura été marquée par de nombreux changements. Avec plusieurs recrues venues renforcer l'effectif, le groupe a dû apprendre à se connaître et à construire une nouvelle cohésion.

Les résultats sportifs sont restés mitigés, le temps nécessaire à la mise en place de cette nouvelle dynamique collective s'étant naturellement ressenti tout au long de la saison. Malgré cela, chacun a donné le meilleur de lui-même et le groupe est resté uni, avec la volonté de poursuivre sa progression et de préparer l'avenir. Au niveau associatif, le club a poursuivi ses différentes actions avec l'organisation de trois lotos, qui ont connu un beau succès grâce à l'investissement sans faille de nos bénévoles. Nous avons également partagé un excellent moment de convivialité lors d'une soirée au restaurant à Saint-Christoly, réunissant joueurs, compagnes et enfants. Un moment très apprécié de tous, qui témoigne de l'esprit familial qui règne au sein du FCBL.



Cette saison a également été marquée par une belle journée solidaire en compagnie de Mickaël Sylvestre,



ancien joueur de l'équipe de France. Ensemble, nous avons participé à une opération de plantation d'arbres chez Galinette, que nous remercions chaleureusement pour son accueil et sa générosité. Ce moment de partage et d'engagement a parfaitement illustré les valeurs de solidarité, de convivialité et de respect de l'environnement qui animent notre club.

Comme chaque année, nous préparons également notre tournoi annuel, qui se déroulera le 6 juin et réunira 14 équipes. Nous espérons vous y retrouver nombreux afin de partager une belle journée de football, de fair-play et de convivialité.Un grand merci à nos partenaires, à la municipalité, à nos bénévoles, aux supporters ainsi qu'aux familles qui nous accompagnent tout au long de la saison. Votre soutien est indispensable et contribue chaque jour à faire vivre notre club.

Nous vous donnons désormais rendez-vous la saison prochaine avec encore plus d'envie, de motivation et l'ambition de poursuivre ensemble le développement du FCBL.

Johan BERTIN, Président du FCBL

Happycuvin33

Vous aimez le vin et souhaitez approfondir vos connaissances tout en partageant des moments conviviaux ? Le club **Happycuvin33** accueille de nouveaux adhérents pour la prochaine saison. Il ne reste actuellement qu'une à deux places, le nombre de membres étant limité à 30 afin de préserver la qualité des échanges.

De septembre à juin, les adhérents se retrouvent à sept reprises pour des dégustations autour de thèmes variés : vins rouges ou blancs, découvertes des vignobles de Bordeaux, d'autres régions françaises ou encore des grands vins du monde. Chaque saison, un vigneron est invité à présenter son domaine, son savoir-faire et ses cuvées lors d'une rencontre privilégiée avec les membres. Le programme comprend également l'assemblée générale en septembre ainsi qu'une visite, en juin, d'un château prestigieux, offrant une immersion au cœur du patrimoine viticole.

L'adhésion annuelle est fixée à **125 €** et comprend l'ensemble des rendez-vous de la saison.

Si vous souhaitez vivre une expérience œnologique enrichissante, rencontrer d'autres passionnés et partager des dégustations dans une ambiance chaleureuse, n'hésitez pas à rejoindre **Happycuvin33**. Plus d'information sur le site internet de l'association : https://Happycuvin33

Jean-Marc DELHAYE, président de l'association

Le BIBE Bayonnais

Infos 2025/2026 pour le Bibe Bayonnais

Activités : 45 licenciés pour 2026

Championnat Vétérans

Très bon comportement de nos joueurs

Les résultats sont positifs par rapport aux saisons précédentes.

Equipe 1 : finie 2ème exæquo

Equipe 2 : finie 4ème

Une équipe Senior et une équipe Féminine participeront les 12 et 13 septembre 2026 à leur championnat respectif.

Les résultats seront affichés sur notre site.

Le 2 mai 2026, nous avons également organisé les qualifications triplettes mixtes pour les championnats de France.

A cette occasion, 34 équipes se sont confrontées pour deux places qualificatives.



Equipe Verétans 1



Equipe Verétans 2

Depuis 2025 il a été créé un groupe Facebook "Le Bibe Bayonnais" où vous pouvez consulter toutes nos activités.

Martine GUIRAUD, Secrétaire du Bibe Bayonnais

Les Fées du Fil

Lorsque nous nous sommes quittées en juin 2025, notre association s'appelait encore « Au fil de la passion33 ». Depuis janvier 2026, elle se nomme « Les fées du fil 33 ». A part ce changement, notre passion du fil est toujours intacte et le plaisir de nous retrouver plus vif encore.

Que ce soit pour participer à un atelier commun ou pour réaliser son propre ouvrage, les idées ne manquent pas. Chacune évolue à son rythme et réalise l'ouvrage qu'elle veut. Les activités sont nombreuses : broderies diverses, coutures, patchwork, appliqués, crochet, tricot….



Au mois d'avril, nous avons découvert sous la direction de Viviane, l'art du feutrage de la laine.

Nous avons participé en février à la journée interclub de St Ciers sur Gironde où nous avons réalisé un chat fourre-tout. En mars, nous avons été à Cars où nous avons confectionné une tortue avec des hexagones. Cette technique était inconnue à certaines d'entre nous





mais nous nous sommes appliquées. Quelques-unes sont allées à Montagne en avril.

A ce jour, nous sommes 16 adhérentes et nous nous réunissons chaque vendredi après-midi de 14h à 18h dans la salle de la Cure.

Martine ALOS, la Présidente

Bayon s'bouge encore et encore !



C'est que le début, d'accord, d'accord, comme disait le poète.

Cette saison s'est achevée le samedi 27 juin.

Mais revenons sur cette année d'activités qui a réuni 122 pratiquants et pratiquantes. Fidèles. Assidus. Motivés. Heureux de retrouver leurs animatrices et animateur préférés.

Yoga, Pilates, Renforcement musculaire, Fitness, Marche Dynamique. Ces activités musclent le corps. Mais pas seulement. En effet, la coordination, le souffle, sont extrêmement bénéfiques pour le cerveau, pour l'esprit. Le bien-être est essentiel et permet d'évacuer les sombres pensées, les informations anxiogènes. Nous repartons de ces séances le corps souple et l'esprit léger.

Nous sommes nombreux à espérer un summer body. Et ça marche ! Enfin, je veux le croire.

Nos activités ont été maintenues pendant les vacances scolaires, hormis pendant la Trêve des Confiseurs, comprenez les Vacances de Noël. Et le mois d'août.

Du 29 juin au 25 juillet, nous maintenons 4 cours hebdomadaires

- Lundi de 18h30 à 19h30 Yoga avec Marie-Aline
- Mercredi de 10h à 11h Renforcement musculaire - Fitness avec Coach Rodolphe
- Jeudi de 18h30 à 19h30 Yoga avec Magaly
- Samedi de 10h à 12h Marche dynamique avec Sophie

Le tarif à la séance est de 5 euros, 20 euros pour 5 séances.

Le 25 juillet, week-end de festivités dans notre village bucolique, la marche débutera à 9h30, départ du parking de l'école. Sophie nous mènera par des routes et chemins accessibles à toutes et tous, petits et grands. La récompense sera une dégustation offerte gentiment par les propriétaires du Château Falfas.

Nous sommes en off au mois d'août. Mais ce n'est que pour mieux repartir pour une nouvelle saison 2026-2027.

2 séances de pré-inscriptions sont organisées dans la salle polyvalente le lundi 31 août et le mercredi 2 septembre de 18h30 à 19h30.

Début des activités en douceur le lundi 7 septembre

- Lundi 18h30 - 19h30 Yoga

- Lundi 19h45 - 20h45 Pilates

- Mercredi 9h15 - 10h15 Pilates

-Mercredi 10h30 - 11h30 Renforcement Musculaire Fitness

- Jeudi 17h45 - 18h45 Pilates

- Jeudi 19h - 20h Yoga

- Samedi 10h - 12h Marche

Le montant de l'adhésion à Bayon s'Bouge est de 20 euros, la cotisation de 140 euros pour la saison, payable en 1 fois ou 5 fois.

Bel été à toutes et tous et au plaisir de se revoir à la rentrée.

Bayonaisement et plus que jamais sportivement vôtre.

Françoise GAYRARD, la Président

Contact: bayonsbouge33710@gmail.com

Le port de Roque de Thau



L'association créée il y a plus de 12 ans, a pour but de préserver l'authenticité d'un chenal estuarien. Ici, le promeneur prend le temps de comprendre le phénomène des marées et des courants, simplement en pique-niquant sur la table des pêcheurs sur la rive du petit port. Cette table entièrement rénovée par un vrai menuisier, membre des bénévoles de l'association vous attend à l'ombre d'un platane remarquable, à moins que vous ne préfériez ressentir la brise marine à bord de notre carrelet pédagogique. Acquis il y a 7 ans maintenant, il est l'un des fleurons de notre association. Le promeneur pourra aussi rencontrer un bateau quittant la rive, une yole peut être, un bateau traditionnel emblématique du paysage estuarien. L'association est fière de son terrain de jeux, et fière de le partager, de le faire connaître sans le trahir, en le respectant. Merci au promeneur autochtone ou plus lointain qui reconnait en ces lieux, l'authentique.

Retrouvez-nous sur notre site roquedethau.e-monsite.com, par mail à l'adresse leportderoquedethau@yahoo.com ou sur place, notamment le 15 Août pour l'Estuarienne ! A partir de 10h, parade des bateaux et messe. 12h30 pique-nique géant, jeux en plein air, 17h30 groupe folklorique et à partir de 19h30, restauration sur place (sous réserve de la météo).

Francoise FOURGOUS, Présidente de l'association

1, 2, 3 Soleil, le mot de l'asso

Cette nouvelle année scolaire a commencé avec un nouveau bureau de l'asso.

Plusieurs membres du bureau quittent leur fonction l'année prochaine : L'association aura besoin de nouveaux membres pour perpétuer.

Pour la 1ère fois, nous avons fêté Halloween.
Déguisements effrayants, épreuves à surmonter en équipes…mais surtout rires, bonbons et soleil, cette après-midi de jeux a été un succès !





Le mois de décembre a été celui des traditionnelles festivités.
Pour les écoles et l'APE, c'est le moment des ateliers et du marché de Noël, la veille des vacances. Nos enfants ont pu coller, coudre ou encore colorier un photophore, un calendrier de l'Avent en forme de bonhomme de neige ou encore des différentes suspensions. Cette année encore, il y en avait pour tous les goûts !



Ces créations (et celles fabriquées à l'école) ont été vendues lors du marché de Noël. Le Père Noël en personne nous a honoré de sa présence et a pris des photos avec les enfants. Pour attendre son tour, on pouvait s'offrir un goûter réconfortant avec des gâteaux et du chocolat chaud (offert par la mairie de Bayon), pêcher des cadeaux à la ligne et jouer avec les copains ! Le Père Noël est venu les mains pleines : les enfants de l'école de Bayon profitent depuis de superbes vélos financés en partie par l'APE.

Les autres évènements marquants auront été Pâques au square de Bayon avec une fois encore une belle participation de tous pour le plus grand bonheur de nos enfants ; puis la kermesse en cette fin d'année scolaire.
Bon nombre de familles ont profité de l'évènement avec le repas, les jeux, et l'ouverture de l'arrosage du stade, avec la complicité du Maire, pour se rafraichir étant donné la température.



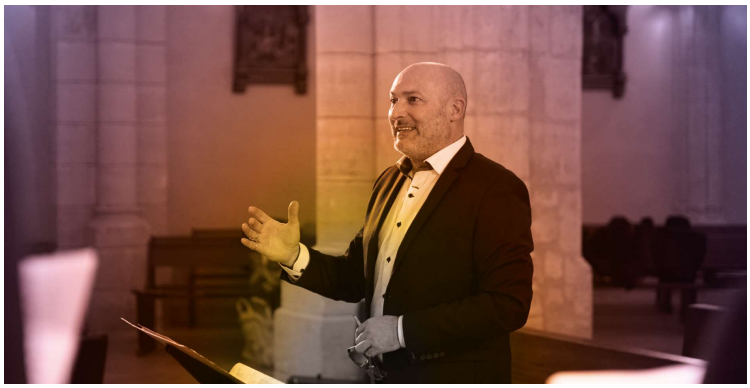
Cette kermesse était la dernière pour Nicole et Maryse à qui toute l'équipe d'1, 2, 3 Soleil souhaite encore de beaux moments à venir.

Bonne lecture de la gazette et bel été à tous !

Mylène HERNANDEZ pour L'équipe d'1, 2, 3 Soleil

ASSOCIATION 1,2,3, Soleil

AMBG







Cet été, a eu lieu le 6 juillet, festival Noctuel à Bayon-sur-Gironde !

L'**Académie Musicale du Bord de Gironde (AMBG)** vous a invité à découvrir le **Festival Noctuel 2026**, du 04 au 07 Juillet 2026, un événement culturel incontournable en Haute-Gironde, qui a célèbré la musique, le patrimoine et la convivialité. Une dégustation des Côtes de Bourg a été offerte à la fin de chaque concert.

Le 6 juillet 2026, un concert exceptionnel, **"La Chute des rois",** a proposé une immersion dans l'univers des puissants de ce monde, dont la gloire, aussi immense soit-elle, finit toujours par s'effacer.

À travers une sélection d'œuvres chorales et des textes déclamés, vous avez pu suivre le récit captivant de Delphine Lafon, comédienne et musicienne. Elle explore, ces dernières années, des esthétiques musicales diverses, en travaillant notamment avec Valérie Philippin, David Chiesa et Marie-Anne Mazeau, personnalités reconnues de la création musicale française.

Ce programme a exploré la fragilité des empires, des dieux et des rois, réduits à l'état de vestiges par le temps. Fondé en 1988 à l'initiative d'Anna Parus, l'Ensemble Vocal Arianna s'est imposé comme une référence de la scène chorale bordelaise. Dirigé depuis 2006 par Frédéric Serrano, ce chœur aborde un répertoire éclectique, allant du Moyen Âge au XXIe siècle, en passant par les grands classiques romantiques et les créations contemporaines.

L'ensemble est accompagné depuis 2024 par Nicolas Contamine, pianiste et directeur artistique du festival Noctuel.



Le Vendredi 7 août 2026, 20h à l'Eglise Notre-Dame de Bayon, vous pourrez nous retrouver avec un concert organisé en partenariat avec les Eurochestries. Le Quintette Écliptique, né sous l'impulsion d'Aimeric Van Iseghem, réunissant des musiciens de France, Italie, Roumanie et Pologne, se distingue par sa diversité culturelle et son approche collaborative de la musique de chambre.

Le Quintette est composé de Chiara De Grandis (flûte, Italie), Zofia Kiniorska (piano, Pologne), Aimeric Van Iseghem (trombone, France), Sabin Iordache (hautbois, Roumanie) et Louise Marien (violon, France).

Le programme mêle répertoire baroque (Vivaldi, Bach, Haendel), romantiques et modernes autour de formes instrumentales variées et s'articulant autour d'une ligne narrative teintée d'humour.

Nicolas CONTAMINE, Directeur artistique

Vivre les Livres !



En 2025 et 2026, notre association Vivre les livres, a participé à différents évènements en Haute-Gironde en partenariat avec d'autres associations, notamment l'association Préface, qui organise chaque année le salon Livres en Citadelle, à Blaye. Ces associations sont membres de la fédération Queskonfabrik, située à Etauliers, à la maison Baffort.

Nous avons proposé des lectures musicales lors de la fête de l'Asperge, au mois d'avril, à Etauliers, au cœur du jardin Baffort. Les lectures étaient sur le thème des légumes, du potager, de la Nature. Nous étions accompagnés par Sam à la contrebasse et Céline aux percussions.

Chaque année, nous participons également à l'évènement national Partir en Livre, en partenariat avec la médiathèque de Blaye. En 2025, le thème était "Les animaux" et cette année, ce sera "Nos petits et grands héros", le mercredi 15 juillet de 14h30 à 17h30 à la médiathèque de Blaye. Nous proposerons des lectures musicales ainsi que des petits ateliers créatifs.

Nous avons également participé à l'évènement "Judo et terroirs" qui a eu lieu au château Tayac à Bayon avec le club de judo de Bourg le samedi 30 mai. Nous avons proposé des lectures sur le thème de l'Asie avec Marceau à la guitare. Des ateliers créatifs ont également fait le bonheur des petits et des plus grands : fabrications de carpe Koï, coloriages, origamis... Il y avait également des démonstrations de yoga, zumba, Pilates, karaté, massage...

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et Instagram !!

Marie-LOOSVELDT, sa Présidente

Les Riverains de la Corniche de la Gironde

Réunir, préserver, partager

L'esprit de la Corniche

À l'origine, il y avait une route…

Une route qui offre quelques-uns des plus beaux points de vue de l'estuaire… et quelques sujets de discussion lorsqu'il s'agit de circulation. Autour de cette route, il y a des habitants, des associations, des artistes, des producteurs, des paysages, des histoires et parfois des préoccupations communes. Depuis 2022, l'Association de la Route de la Corniche de la Gironde agit autour de trois valeurs qui guident l'ensemble de ses initiatives : Réunir, Préserver et Partager.

Réunir

Parce que la Corniche est avant tout un lieu de vie. À travers les Apéros du Dimanche, le repas des riverains et d'autres initiatives, l'association crée des occasions de rencontre, d'échange et de convivialité, ouvertes à tous, que l'on soit riverain ou pas…

Préserver

Parce que nous avons la chance de vivre dans un environnement dont les paysages, le patrimoine et la qualité de vie méritent toute notre attention. La Route de la Corniche en fait naturellement partie, mais notre regard porte plus largement sur l'ensemble de ce territoire façonné par l'estuaire : les falaises, les berges, les paysages et la biodiversité qui en font la richesse. Les événements récents nous rappellent d'ailleurs que la nature façonne en permanence cet environnement. Elle en crée la beauté mais en révèle aussi parfois la fragilité et la force. Préserver la Corniche, c'est aussi être attentif à ces équilibres et à ces évolutions qui façonnent notre environnement. Dans cet esprit, l'association poursuit son engagement en faveur de la sécurité routière sur la RD 669E1. Après plusieurs années de mobilisation et de dialogue avec les communes concernées, des avancées concrètes sont aujourd'hui engagées.

Partager

Parce que la Corniche ne se résume pas à une route ou à un cadre de vie. C'est aussi une histoire, des savoir-faire, des associations, des initiatives, des événements et des femmes et des hommes qui participent à son identité.

2026, une nouvelle étape : tout en poursuivant les actions engagées, l'association souhaite renforcer son ouverture et contribuer davantage à la vie locale — avec une plus grande place accordée au partage d'informations : agenda des manifestations, mise en lumière des associations, artistes, producteurs et artisans, patrimoine et initiatives locales. Les échanges de notre dernière Assemblée Générale ont fait émerger de nombreuses idées : randonnées, découverte du patrimoine, ateliers, actions en faveur du cadre de vie ou encore nouveaux outils de communication. Au-delà de ses adhérents, l'association souhaite s'adresser à toutes celles et ceux qui sont attachés à la Corniche et à son avenir.

Car la Corniche n'est pas seulement un lieu où l'on habite. C'est avant tout un lieu de vie et un lieu que l'on partage, façonné par ses paysages, son histoire, ses habitants et les liens qui s'y créent au quotidien.

Un lieu qui mérite toute notre attention et notre respect.

Véronique PAUL, Présidente

Livres en Citadelle



Le jeudi 11 décembre 2025, les classes de GS/CP et CE1/CE2 ont reçu l'auteur Hubert BEN KEMOUN dans le cadre du salon Livres en Citadelle. Nous avons lu et travaillé sur plusieurs albums de l'auteur avant sa venue : "Je suis un héros"," Le grand, très grand tour de manège", " Fonce petit Paul", "Pénélope la poule de Pâques"...

Hubert nous a expliqué son métier, comment il travaillait, comment il en est arrivé à être auteur. Il nous a dit que lui aussi se trompait souvent. Que ce n'était pas grave ! Qu'il fallait recommencer, persister et puis on finissait toujours par y arriver ! C'était très intéressant de rencontrer un grand auteur, de connaitre son histoire et de voir que pour lui aussi, ce n'est pas toujours facile.







Les deux classes ont également participé au Concours Livres en Citadelle qui cette année proposait de travailler sur le thème de la bande dessinée. Les GS/CP se sont inspirés de l'album « Je suis un héros » d'Hubert BEN KEMOUN, et ont créé leur propre BD avec le personnage SBK (Super Ben Kemoun). Les CE1 CE2 ont aussi créé une BD.Les deux classes ont pour l'occasion gagné un lot de livres !





Les PS/MS ont quant à eux reçu l'illustrateur Thierry LAVAL. Ils avaient préparé une magnifique fresque en s'inspirant de ses illustrations. Puis Thierry LAVAL a fait une grande fresque avec les enfants. Il a d'abord fait le décor puis les PS/MS ont collé leurs personnages. Ils l'ont ensuite affichée dans la classe et étaient très fiers de leurs illustrations.

Maîtresse Marie

Chez Galinette !



En début d'année scolaire, nous avons retrouvé notre parcelle de jardin potager chez Galinette à Bayon. Certains sont passés durant l'été et ont pu déguster quelques légumes de nos plantations.

Nous avons commencé à nettoyer notre parcelle : nous avons enlevé les plants qui ne donnaient plus, les ronces et autres mauvaises herbes. Le but était que notre parcelle soit en repos pour l'hiver afin de pouvoir replanter ou semer au printemps. Et lors de notre premier passage, nous avons pu récolter les dernières tomates !

En novembre et décembre, nous sommes retournés chez Galinette pour finir de désherber et mettre le broyat sur notre parcelle.



En février et mars, nous avons commencé les semis : maïs, fèves, tomates, basilic, tournesols, persil, roquette, petits pois, oignons rouges, capucines, soucis...

Nous sommes ensuite aller régulièrement arroser, désherber et observer l'évolution. Mais comme dans notre album "Toujours rien !", nous avons également appris à patienter.

Le jeudi 19 mars, nous sommes allés voir les CM1/CM2 de St Seurin qui ont aidé à planter des arbustes et des arbres avec Galinette. Il s'agit d'un projet de forêt nourricière où plusieurs associations ont participé (Planet Sporting Club, FC Bayon Loisirs, Planteurs et Des enfants et des arbres) ainsi que plusieurs autres personnes afin que cet endroit prenne vie au sein de notre belle commune de Bayon.

En mai et juin, nous avons continué d'entretenir notre jardin. Nous avons récolté des petits pois, des fèves, des oignons rouges, des radis. Nous sommes souvent allés arroser et désherber. Malheureusement, la canicule ne nous a pas aidés… Il a fait trop chaud pour nos tomates et nous ne pouvions même pas aller les arroser. Les tournesols et les maïs continuent de pousser ainsi que notre petit sureau noir que l'on a nommé Cacahuète après un vote en classe. Les fleurs se portent bien (capucines et soucis) et aident à protéger les plantes des petites bêtes. Les larves de coccinelles ont aussi bien aidé pour éliminer les pucerons. Le basilic et la roquette n'ont pas poussé. Ce sont les aléas des plantations et semis.



Mais nous avons adoré aller au jardin tout au long de l'année, l'entretenir et voir l'évolution de nos semis et plantations. Et puis Galinette nous a appris plein de choses ! Un grand MERCI à elle.

Maîtresse Marie

Le cycle de l'eau domestique



Le mardi 31 mars 2026, les classes de ce1-ce2 et de cm1-cm2 ont fait une sortie pour visiter les installations de la SIAEPA pour voir le cycle de l'eau domestique. Au départ, un monsieur nous a expliqué en classe le cycle de l'eau domestique.

Puis, nous avons pris le bus et nous avons visité la station de pompage et l'usine de traitement à Tauriac. Nous avons pu voir des machines, des pompes et des tuyaux, ainsi que l'endroit où le chlore est rajouté.

Ensuite, nous sommes allés au château d'eau où l'eau potable est stockée. L'eau peut ensuite redescendre pour être utilisée dans les maisons.



Une fois que l'eau a été utilisée, il faut la nettoyer. L'eau va alors dans la station d'épuration. Nous avons visité la station d'épuration de Villeneuve de Blaye. Une fois que l'eau est passée dans le bassin de clarification, elle peut être rejetée dans la nature. Elle est propre mais non potable !





Les CE1-CE2 et Maître Guillaume

Les héros du quotidien : sortie à Bourg sur Gironde



Cette année, à l'école, nous avons travaillé sur les thèmes des héros. Au mois de mars, certains parents sont venus en classe pour parler de leur métier : ambulancier, pompier, gendarme, secrétaire médicale, professeur de mathématiques…

Puis le vendredi 27 mars 2026, tous les élèves de l'école sont sortis à Bourg sur Gironde. Nous avons visité la caserne des pompiers. Nous avons pu monter dans le camion de pompiers, tenir la lance à eau, et découvrir les habits et les accessoires des pompiers.



Ensuite, nous avons rencontré des personnes qui travaillent au cabinet médical : une infirmière, un médecin et une secrétaire. Lucie a pu utiliser le stéthoscope pour écouter le cœur de Louis.



Nous avons continué notre découverte des métiers en rencontrant un pâtissier-chocolatier, une libraire, une fleuriste et la maman de Romy et Ruben qui travaille à l'office de tourisme.

Tous ces gens sont des héros du quotidien car ils sauvent des gens ou rendent service aux autres.

Les CE1-CE2 et Maître Guillaume

Le château de Cazeneuve



Le jeudi 11 juin, les classes de ce1-ce2 et de cm1-cm2 sont allés visiter le château de Cazeneuve. C'est un château avec des douves. On les traverse en prenant un pont. Il y avait aussi une porte très ancienne qui était la limite de l'ancien village. A l'intérieur du château, on a vu des sarcophages, des meubles très anciens comme des lits à baldaquins, des armes, des animaux empaillés, de la vaisselle, des objets pour faire la cuisine. Ils cuisaient la viande dans la cheminée en utilisant une longue broche. Notre guide nous a raconté que la reine, la reine Margot, sortait du château par des passages souterrains pour rejoindre ses amoureux dans une grotte.



Ensuite, nous nous sommes promenés sur le chemin de ronde et avons été dans les jardins. Dans les jardins, nous avons vu des ruches, des arbres très grands et très anciens, des sequoias, des bambous et nous sommes descendus près de la rivière du Ciron. Près de la rivière, il y a la grotte Margot. Nous avons aussi vu des scarabées bleus, un crapaud, des papillons et des fossiles d'oursins.

Il y a très longtemps, il y avait la mer. Les fossiles sont les traces des oursins.







Les CE1-CE2 et Maître Guillaume

37ème FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES | 30 JUIL - 12 AOÛT 2026

CONCERT

Eurochestries



Quintette Ecliptique

France Pologne
Italie Roumanie

VENDREDI 07 AOÛT
20H

Bayon-sur-Gironde

Église Notre-Dame

15 € sur réservation • 18 € sur place • Gratuit - de 16 ans

Réservations sur HelloAsso "Eurochestries Charente-Maritime" ou sur www.noctuel-ambg.fr

Renseignements au 06 27 65 14 27

La Charente Maritime · Nouvelle-Aquitaine · Gironde Le Département · Cofinancé par l'Union européenne · Offices de Tourisme de France · mf · AMBG · mairie de Bayon · E.Leclerc · abeille · Maison Guy Bernard · Soleil Chaussures

GRANDE FÊTE ANNUELLE

24, 25 et 26 juillet 2026 **BAYON SUR GIRONDE**

24/07 LOTO des Aînés

25/07 Marche Nordique
Marché Gourmand
Tombola
Grand spectacle
Spectacle « influx » de Supercho)
Soirée dansante
(Soiré animée par DJ Thibaud)

26/07 Vide-Grenier



Avec nos partenaires:

SAEG ELECTRICITÉ GÉNÉRALE 07 70 75 36 10 — E.Leclerc Blaye — ATH Sources de Performance — TP CAPRARO — mairie de Bayon — DPA

AFCL — @afclbayonsurgironde — AFCL Bayon Sur Gironde — AFCL Bayon Sur Gironde